

gallon. Je remarque aussi que pour la plupart de ces produits pharmaceutiques, les prix sont à peu près les mêmes aux États-Unis et au Canada. Je suis bien certain de ne m'être pas trompé en disant qu'on pouvait le vendre ici pour \$1 le gallon et réaliser de forts bénéfices.

M. CLANCY : L'honorable ministre a-t-il demandé des soumissions à d'autres ?

L'honorable M. BRODEUR : A la Compagnie du Sault, mais elle n'était pas en état de nous fournir de l'alcool.

M. CLANCY : La Compagnie Rathbun ou la Compagnie du Sault-Sainte-Marie ont-elles fourni une partie quelconque de cet alcool, par l'intermédiaire de la "Standard Chemical Company" ?

L'honorable M. BRODEUR : Je l'ignore. Il est fait rapport de quelques résolutions.

AJOURNEMENT—AFFAIRES DE LA CHAMBRE.

Le très honorable sir WILFRID LAURIEL (premier ministre) : Je propose que la séance soit levée.

M. R. L. BORDEN : De quoi nous occuperons-nous demain ?

Sir WILFRID LAURIER : Après l'adoption des affaires d'intérêt privé, nous discuterons les crédits du ministère du Revenu de l'intérieur—les poids et mesures.

La motion est adoptée et la séance est levée à 12 heures 25 minutes du matin (mercredi).